



**AMELIORER VOTRE PERFORMANCE
AVEC LES
PARTENAIRES DE LA PREVENTION**

ATELIER DIECCTE ET ARACT

Ce projet bénéficie du soutien de :





LES OFFRES DE SERVICE DE LA DIECCTE



OFFRE DE SERVICE DE LA DIECCTE

- OBJECTIF : Proposer aux entreprises des intervenants extérieurs fiables et compétents,
- Intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP)
- Organismes de formation agréés pour la formation des membres du CSE en santé et sécurité au travail

IPRP

- Une demande d'enregistrement auprès de la DIECCTE
- Des compétences nécessaires
 - Diplôme ingénieur
 - Diplôme/2 ans en santé, sécurité ou organisation du travail
 - Diplôme/3 ans domaine scientifique
 - 5 ans d'expérience prévention risques professionnels

IPRP

- Un engagement préservant des conflits d'intérêts
- Un enregistrement pour 5 ans renouvelable sur présentation d'un rapport d'activité
- Possibilité de radiation par le DIECCTE
- Une liste à jour sur le site de la DIECTTE

IPRP

- La possibilité de recourir à un IPRP pour assurer la mission de personne désignée compétente en absence de ressource interne
- Un réseau d'IPRP compétents en matière de risques psychosociaux en cours de validation

ORGANISMES DE FORMATION CSE

- Une obligation de formation des nouveaux membres du CSE
- Une formation dispensée par des organismes de formation agréés
 - Au niveau national : liste arrêtée par le ministère du travail (Organisation syndicales)
 - Au niveau régional : liste arrêtée par le préfet

ORGANISMES DE FORMATION CSE

- Instruction des demandes par la DIECCTE avec l'avis de la CGSS
- Un référentiel de formation validé par les partenaires de la prévention
- Des organismes agréés pour quatre ans
- Un bilan annuel
- Une liste à jour sur le site de la DIECTTE



LES OFFRES DE SERVICE DE L'ARACT REUNION





PRÉSENTATION DE L'ARACT REUNION

Association Loi 1901 paritaire dont le Conseil d'Administration réunit des représentants d'organisations d'employeurs et de salariés

Appartenance au réseau de l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT), établissement public sous tutelle du ministère en charge du travail



l'Aract Réunion en quelques mots

- L'Arvise devient l'Aract Réunion
- Association Loi 1901 paritaire dont le Conseil d'Administration réunit des représentants d'organisations d'employeurs et de salariés
- Appartenance au réseau de l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT),

Quelles sont nos actions et nos modes d'intervention ?

L'ARACT intervient en appui aux acteurs de l'entreprise, sur les questions relatives :

- Aux conditions de travail
- A la performance de l'organisation du travail
- A la gestion efficace des ressources humaines

Les modes d'intervention de l'ARACT :

- Conseils
- Diagnostics, accompagnement de démarches expérimentales
- Information, sensibilisation, formation, diffusion de bonnes pratiques

Nos engagements

- Le respect, par les intervenants, de la confidentialité des informations qui pourront lui être transmises
- Aucun jugement de valeur et aucune prise de position partielle
- Aucune substitution des intervenants de l'Aract aux acteurs internes du dialogue social, du management et de la prévention

QU'EST-CE QU'UN ATELIER D'INNOVATION SOCIALE ?

- Un espace de réflexion et de ressources collectives
- Un **cadre bienveillant** où la parole peut s'exprimer dans la **confidentialité** et le **respect de l'autre** (absence de jugement)
- Participation des **directions et des représentants des salariés** pour:
 - Enrichir les débats sur ces sujets
 - Nourrir le dialogue social au sein de l'entreprise
- La méthode consiste à s'appuyer sur les **échanges d'expériences** entre entreprises et entre acteurs - direction/représentants du personnel/salariés- pour **innover**

LES CONDITIONS DE REUSSITE

Un rappel des règles à instaurer :

- le respect par les participants de la **confidentialité des informations** qui seront communiquées lors des séances
- **l'absence de jugement de valeur**
- une **posture d'écoute** et le **respect de la parole de chacun**

REPERE SUR L'INNOVATION SOCIALE

4 CRITERES DE LECTURE



Quelques outils ludiques de l'ANACT

« Managinnov »



« Les essentiels QVT »



« Intégrer les RPS dans le DU »





VOS QUESTIONS...

PLACE AUX ÉCHANGES...